
Finesse Plus va rencontrer la DGAC

Description

dgac Finesse plus va rencontrer en janvier 2017 la Mission Aviation Légère Générale et Hélicoptères ([MALGH](#)) de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), la date est fixée.

Cette direction de la DGAC interviendra dans la rédaction des décrets d'application de la loi [2016-1428](#) dite « Loi Drones ».

Nous défendrons notre souhait de continuer à pratiquer notre loisir sans contraintes supplémentaires autres que de respecter la sécurité et la circulation aérienne.

Merci pour votre soutien,
Le bureau Finesse Plus
le 15 décembre 2016